

Pour tous renseignements s'adresser à :

**Communauté de Communes  
TARN AGOUT**

Espace Ressources  
81 370 Saint-Sulpice  
Tél : 05 63 41 89.12  
Fax : 05 63 41.89.15



# DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Partie réservée à l'administration

Numéro de dossier : \_\_\_\_\_ Numéro de CU : \_\_\_\_\_  
Date de la demande : \_\_\_\_\_ Numéro de PC : \_\_\_\_\_

Nature du projet :  Permis de construire  Déclaration de travaux  Réhabilitation de l'assainissement

## 1 - DEMANDEUR

Nom et prénom du propriétaire : \_\_\_\_\_  
Adresse actuelle : \_\_\_\_\_  
Commune : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

## 2 - LIEU D'IMPLANTATION DES TRAVAUX

Rue ou lieu dit : \_\_\_\_\_  
Commune : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_  
N° de parcelle cadastrale : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_  
Superficie totale de la parcelle : \_\_\_\_\_

## 3 - CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

### Maison d'habitation individuelle :

Habitation principale  Habitation secondaire  location  
Nombre de pièces principales : \_\_\_\_\_ Nombre de chambres : \_\_\_\_\_

### Autre types de locaux :

Magasin  Autres : \_\_\_\_\_  
Nombre de personnes fréquentant l'établissement : \_\_\_\_\_

Alimentation en eau potable :  Réseau d'eau public  Puits privé  
Existe t-il un puits utilisé pour la consommation humaine dans un rayon de 35m du lieu de dispersion de l'effluent ?  
 Oui (distance par rapport au dispositif de traitement : \_\_\_\_\_m)  Non

## 4 - CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Pente du terrain :  Faible (<5%)  Moyenne (entre 5 et 10%)  Forte (> 10%)

Nature du sol à 1m de profondeur (pour déterminer celle-ci, creuser à environ 1m de profondeur à l'emplacement prévu pour le dispositif de traitement ou faire réaliser une étude de sol par un bureau d'études)  
 Terre végétale  Sable  Roche calcaire  Roche granitique  Argile

Valeur de la perméabilité du sol (test de percolation à niveau constant mm/h) à 70cm de profondeur :  
 > 500  500 à 50  50 à 20  20 à 10  10 à 6  < 6

Existe t-il une nappe d'eau à moins d'1m sous le sol en hiver ?  Oui  Non  
Est-elle temporaire ?  Oui  Non

## 5 – CHOIX DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Filière déterminée par :  le propriétaire  un bureau d'études (joindre l'étude de sol)

### DISPOSITIF DE PRETRAITEMENT (1)

- FOSSE TOUTES EAUX Volume : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>  
 BAC DECRAISSEUR (facultatif) Volume : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>  
 Autre (joindre un descriptif du dispositif) : \_\_\_\_\_

### DISPOSITIF DE TRAITEMENT (1)

#### *Sol perméable (infiltration dans le sol)*

- TRANCHEES D'EPANDAGE :  
Longueur : \_\_\_\_\_ m Nombre de tranchées : \_\_\_\_\_  
 LIT D'EPANDAGE :  
Surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
 FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINE :  
Surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
 TERRE D'INFILTRATION :  
Surface à la base : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> et surface au sommet : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Semi-enterré :  Oui  Non

#### *Sol imperméable*

- FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE :  
Surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Exutoire : cours d'eau, fossé ou réseaux d'eaux pluviales (?)  
 FILTRE A SABLE HORIZONTAL DRAINE :  
Surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Exutoire : cours d'eau, fossé ou réseaux d'eaux pluviales (?)  
 AUTRE (joindre un descriptif du dispositif) :  
Nom : \_\_\_\_\_ Exutoire : cours d'eau, fossé ou réseaux d'eaux pluviales (?)

(1) Indiquer le dispositif retenu ainsi que son dimensionnement.

(2) Entourer le type d'exutoire, dans le cas d'un rejet en fossé ou dans un réseau d'eaux pluviales, joindre les servitudes de passage et préciser le numéro de la route.

## 6 – PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

Doivent être joints à la demande :

- 1 – Le plan de situation du terrain établi à une échelle comprise entre 1/5000 et 1/25000 comportant : l'orientation des voies de desserte avec l'indication de leur dénomination, des points de repère permettant de localiser le terrain. (Le plan d'assemblage du plan cadastral peut être utilisé).
- 2 – Un plan de masse des lieux, comportant les limites du terrain, l'emprise de l'installation et l'indication des bâtiments de toute nature avec les arbres existants sur le terrain.
- 3 – Une étude de sol réalisée par un bureau d'études habilité.
- 4 – Dans le cas d'une filière drainée, les servitudes de passage et un plan en coupe au 1/200 ou 1/500

## 7 - ENGAGEMENTS

- Le propriétaire soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :
- appliquer le règlement d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Tarn-Agout;
- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier
- réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément à la réglementation en vigueur (1) et au projet tel qu'il aura été approuvé ;
- **prévenir le service chargé du contrôle de l'assainissement non collectif dès le début des travaux ET avant le recouvrement des dispositifs.**

A \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire :

(1) A la date du 1er septembre 2003, la réglementation en vigueur est basée sur l'arrêté du 6 mai 1996 et le DTU (64-1)